

Fiche « incident, accident » chaufferie bois

Installation : caractéristiques (taille, architecture, puissance, volumes...), mode exploitation (effectifs, présence continue...)

Site comportant une chaufferie biomasse composée de deux chaudières bois de 1 et 4 MW, d'une cogénération gaz et de 3 chaudières gaz sans présence permanente, en milieu urbain avec emprise restreinte.

Deux silos enterrés, 1 pour chaque chaudière avec trappes escamotables carrossables.

Cendres humides sous foyer avec système de convoyeur racleur et bennes à cendres.

Filtre à manche avec big bag pour cendres volantes.

Présence de deux personnes sur site la semaine, dont une dédiée à la biomasse.

Contexte de l'incident (localisation, régime de fonctionnement, présence de personnel...)

L'installation biomasse était en service.

Le technicien effectuait un entretien sur le convoyeur de cendre humide et était monté à l'aide d'un escabeau sur la benne à cendre située à l'extérieure pour accéder au système de tension du convoyeur.

En voulant redescendre, il a jugé que l'escabeau était trop bas et l'accès trop dangereux et est descendu par l'angle de la benne. Les rebords étant humides (mais non gelées), il a glissé et est retombé sur ses pieds au sol, mais sa cuisse intérieure a été ouverte par l'angle de la benne.

Constats (phénomènes survenus, conséquences...)

Accident corporelle : Le technicien a dans un premier temps appelé son collègue, qui a appelé le SAMU. Le SAMU a demandé d'appeler les pompiers, qui sont arrivés environ 15 minutes plus tard. Ils ont emmené le technicien aux urgences où il a été pris en charge.

Analyse des causes présumées

Défaut d'accessibilité à un convoyeur nécessitant une maintenance fréquente.

Actions correctives / préventives prises ou envisagées

Mise en place d'une plateforme avec escalier afin d'accéder en sécurité au convoyeur à cendres.

Maintenant dans les appels d'offre et sur nos installations, les process doivent tous être accessible afin de permettre le travail de maintenance, en toute sécurité, sur tout organe : graisseur, motoréducteur, tendeur, capteur, ... avec :

- A minima une plateforme doit permettre de travailler en sécurité. L'accès doit être de préférence réalisé avec un escalier (colimaçon accepté)
- Un accès à l'échelle peut être toléré pour des maintenances mensuelles : à valider par l'opérationnel.
- En cas de maintenance annuelle, une échelle mobile est acceptée pour atteindre la plateforme.

Le	10/01/2022
A	NOISY LE GRAND
Nom	VANHOOREBEKE DOMINIQUE
Fonction	INGENIEUR SUPPORT ET VALIDATION TECHNIQUE
Société	CORIANCE
Téléphone	06 27 00 28 61
Email	Dominique.VANHOOREBEKE@groupe-coriance.fr